

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE 2001

Le commandant ouvra l'assemblée à 1930 et souhaite la bienvenue à tous les membres. L'ordre du jour est le suivant :

1. *Rapport du commandant*
2. *Lecture des comptes*
3. *Approbation des comptes*
4. *Cotisation annuelle (fr. 20.--)*
5. *Divers*

Il excuse les membres suivant :

Théodoloz Nicolas
Gillioz Philippe
Maccaud Lionel
Mayor Samuel
Solioz Nicolas

Le commandant se plait à rappeler le succès croissant de la milice auprès des citoyens de Grône et constate l'excellente ambiance qui règne au sein de la société.

Le commandant remplaçant procède à la lecture des comptes. Ces derniers ont été contrôlés par Léo. L'assemblée accepte ces derniers par acclamation.

D'emblée le commandant propose, au vu des finances, une cotisation annuelle de **fr. 20.—** par membre. La discussion est ouverte et la proposition acceptée à l'unanimité.

Dans les divers, les propositions suivantes ont été faites :

- Jacky, propose, pour nos deux jeunes membres, Bastien et Hatt, un bon de **fr. 10.—** à faire valoir auprès d'un Mac Do. **Proposition acceptée.**
- David Ballestraz et Joël Jaccoud se proposent d'organiser le souper traditionnel 2002. **Proposition acceptée.**
- Léo demande pour la prochaine assemblée de faire circuler une liste des présences. **Proposition acceptée.**
- Proposition d'un pas spécial lors du défilé. **Proposition à étudier.**
- Si le commandant n'est pas présent lors du défilé, c'est la personne possédant le plus haut grade qui le remplace. **Proposition acceptée.**

La parole n'étant plus demandée, le commandant clôt la séance et l'on passe à la raclette.

Le cdt
Lt col Christian Jacot

Le cdt rempl
sgt Jacky Solioz